



## **Adhères à l'A.P.D.E.N. !**

Professeur documentaliste, c'est un métier.

lundi 21 novembre 2016, par [G. Sogliuzzo](#)

La Fédération A.P.D.E.N. (association des professeur.e.s documentalistes de l'éducation nationale) regroupe les A.P.D.E.N. académiques en un réseau participatif d'associations professionnelles. Décidées tous les ans en Comité directeur par les représentants des bureaux associatifs académiques, les [orientations de la Fédération](#) déterminent l'action mise en œuvre par le bureau national.

Au niveau académique, les associations membres engagent des réflexions et des actions sur le métier de professeur.e documentaliste, tenant compte des besoins et attentes exprimées par les collègues de terrain, et des perspectives locales de l'inspection académique et du rectorat, avec un travail important de veille, d'information, d'animation, de formation et d'échanges.

Au niveau national, la Fédération A.P.D.E.N. produit une réflexion prospective globale sur le métier, qui s'appuie à la fois sur les remontées académiques, et sur l'analyse des textes et discours produits par l'institution et les acteur.rice.s éducatif.ve.s. Elle promeut tout particulièrement, dans ce cadre, l'identité et la mission enseignante des professeur.e.s documentalistes, au niveau national, auprès des différents acteur.rice.s institutionnel.le.s, syndicaux.ales et associatif.ve.s, mais aussi à l'international, au sein de l'[IFLA](#). Elle travaille également en inter-association sur les problématiques liées à la bibliothéconomie, à la diffusion de la culture et au développement de la lecture, en tant que membre de l'[IABD](#) et du [CFI-BD](#).

L'A.P.D.E.N. organise tous les trois ans un congrès national ouvert à tou.te.s les professeur.e.s documentalistes, temps fort de réflexion collective et d'échanges professionnels autour des enjeux de notre métier. C'est l'occasion de conjuguer, dans une dynamique constructive, l'action-réflexion du terrain et la recherche scientifique en Sciences de l'information et de la communication (SIC). Le [congrès 2015](#) a eu lieu à Limoges, et l'édition 2019, année anniversaire du CAPES de documentation, se déroulera à Grenoble sur le thème de la publication.

**A l'occasion de l'ouverture de l'adhésion 2018, dans un contexte professionnel difficile pour nombre de collègues, alors que notre cadre réglementaire d'exercice, entièrement refondu depuis 2013, aurait dû permettre une amélioration significative de nos conditions de travail, le travail associatif, complémentaire de celui des syndicats représentatifs, reste plus que jamais essentiel.**

Encore et toujours, nous avons besoin, pour agir et faire entendre la voix de la profession, de chacun de vos soutiens. Nous comptons sur vous !

### **Adhésion 2018**

L'adhésion fonctionne par année civile. Elle vous permet de participer étroitement à la réflexion professionnelle, et d'être représenté.e auprès des interlocuteurs de la Fédération. Elle comprend la réception de deux numéros de la revue professionnelle *Mediadoc*, et permet l'inscription facultative sur

*AgorAPDEN*, liste de diffusion des adhérents A.P.D.E.N. Au niveau académique, elle vous permet d'être informé.e des actualités professionnelles, et de bénéficier des évènements organisés par l'association locale (journées professionnelles, prix lecture...).

La procédure d'adhésion dépend de votre situation :

- Vous êtes professeur.e documentaliste et exercez dans une académie ou une association locale existe (Liste et contacts disponibles [ici](#)) ? Vous adhérez auprès de l'A.P.D.E.N. de l'académie concernée. En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter sur [adhesions@apden.org](mailto:adhesions@apden.org).
- Vous êtes professeur.e documentaliste en poste à l'étranger, ou exerçant dans une académie sans association locale ? Vous adhérez directement à la Fédération, au niveau national. Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion spécifique disponible au bas de cet article.